

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 10 juin 2009 s'est réuni en session ordinaire à Saint Quentin Fallavier, le 24 juin de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires Votants : 59

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (10)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (8)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (9)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (12)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (18)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Pour financer l'acquisition du terrain nécessaire à l'installation du site d'activités de Bourgoin Jallieu, et conformément au budget primitif 2009, il est opportun de recourir à un emprunt de 225 000,00€ sur une durée de 15 ans.

Après avoir examiné les différentes propositions des organismes de crédit, il est proposé :

- De contracter un prêt de 225 000€ au taux fixe de 4,25%, d'une durée de 15 ans à remboursement annuel auprès du Crédit Agricole du Centre Est.
- De dire qu'il n'y a aucun frais de gestion associé à cette offre.
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 29 juin 2009

Le Président
M. NIVON